

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Madame Carole-Anne Jacques, directrice générale et greffière-trésorière, procède au dépôt du certificat de publication faisant suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement suivant :

Second projet de règlement numéro 284-2025 modifiant le règlement de zonage no. 157-2018 afin d'autoriser la classe d'usage « vente au détail produits divers (51) » et la classe d'usage « services professionnels et d'affaires (61) » dans la zone I-73 avec certaines dispositions particulières concernant les écrans visuels

Dépôt du résultat du registre :

- Le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de 12;
- Le nombre de signatures requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 12;
- Le nombre de signatures reçues est de 0.

Je déclare que le second projet de règlement no. 284-2025 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

DONNÉ ce 30 janvier 2026



Carole-Anne Jacques
Directrice générale / greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLES 335 ET 348 DU CODE)

Je soussignée, Carole-Anne Jacques, directrice générale/greffière-trésorière à Saint-Victor, affirme solennellement avoir publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 16h00, le 30^e jour de janvier 2026.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 30^e jour de janvier 2026.



Carole-Anne Jacques
Directrice générale / greffière-trésorière